

communiqué de presse

Paris, le 6 juin 2024

Handicap & Culture : Malakoff Humanis accompagne 20 festivals de musique à travers la France

Depuis 2015, Malakoff Humanis accompagne les organisateurs de festivals dans la mise en œuvre de dispositifs destinés à les rendre plus accessibles aux personnes en situation de handicap. Du [Hellfest](#) au [Vieilles Charrues](#), en passant par le [Nancy Jazz Pulsations](#), le Groupe, à travers sa fondation dédiée au handicap, soutient cette année 20 festivals en France métropolitaine¹. Pop, jazz, métal, musique classique ou rock, tous les styles musicaux sont représentés dans cette sélection 2024 qui accueille 14 nouveaux festivals.

Depuis le vote de la Loi du 11 février 2005 dite « d'accessibilité universelle », de nombreux progrès ont été réalisés dans tous les domaines de la vie civile et professionnelle, mais force est de constater que les personnes handicapées peinent encore à accéder pleinement à la culture. L'enjeu est d'importance : au-delà du respect du droit des personnes handicapées, il s'agit de leur permettre de s'épanouir, de participer avec un maximum d'autonomie à des événements réunissant des dizaines de milliers de personnes, de veiller à leur santé émotionnelle et mentale et de se créer des souvenirs, souvent inoubliables, en allant voir se produire leurs artistes favoris.

Malakoff Humanis, à travers sa fondation dédiée au handicap, est engagé dans une démarche volontariste en faveur de ce droit fondamental qu'est l'accès à la culture, en soutenant dans un premier temps des théâtres et des musées puis des festivals de musique.

Un engagement conforté par la réalisation d'un [baromètre sur l'accessibilité des lieux de culture](#)². Si selon cette étude, les personnes en situation de handicap estiment que l'accès à la culture s'est amélioré au cours des dernières années, il n'en demeure pas moins que des freins, tels que le prix, l'affluence et l'accessibilité des lieux persistent.

De l'accès pratique à la proposition artistique : un accompagnement adapté à chaque festival

Le soutien apporté par Malakoff Humanis est adapté à chaque festival en fonction de sa taille, de son emplacement et de sa maturité sur le sujet de l'accessibilité. Cette année la fondation Malakoff Humanis Handicap accompagne 14 nouveaux festivals. Un audit d'accessibilité est proposé aux organisateurs en amont de la conception du dispositif. Les festivals [Réperkusound](#) à Lyon, [La Rue des Artistes](#) à Saint Chamond (42), et [Garorock](#) à Marmande (47) l'ont réalisé.

¹ Liste complète en annexe

² Etude réalisée par BVA pour Malakoff Humanis auprès de personnes en situation de handicap (handicaps moteur, visuel, auditif, mental et psychique) et d'accompagnants, en avril 2017 et avril 2022 – Etude menée par internet

En fonction des festivals, les dispositifs mis en place peuvent concerner :

- **L'accès pratique des lieux** : parking dédié aux personnes à mobilité réduite, navettes, mise en place de cheminement en plaques mobiles pour faciliter la circulation en fauteuil roulant, bornes de recharge pour les fauteuils électriques ...
- **L'accueil et la communication** : personnel formé à l'accueil des personnes en situation de handicap, création de programmes en braille, accessibilité numérique des sites internet ...
- **La programmation artistique** : mise à disposition de planchers et gilets vibrants et de boucles magnétiques, concerts chant-signés, spectacles audiodécrits, traduction en langue des signes. A titre d'exemple, Les Nuits de Fourvière proposent, pour la première fois dans un festival, des spectacles labellisés « [Relax](#) » destinés aux publics en situation de handicap mental et psychique. Le festival propose également aux publics aveugles et malvoyants, avec l'association [Les Chuchotines](#), un accompagnement sur mesure par un étudiant bénévole, formé spécifiquement, qui décrit et souffle l'oreille du festivalier les éléments non perçus lors d'un spectacle ou concert.

Ces dispositifs sont largement inspirés des recommandations du Livre blanc [Festivalons tous ensemble](#) publié par Malakoff Humanis³. Premier guide de bonnes pratiques, cet ouvrage donne aux organisateurs de festivals les clés pour se lancer dans une démarche d'accessibilité ou pour la développer.

Un accompagnement dont l'impact se mesure

Cette initiative vise à rendre chacun des festivals autonomes sur l'accessibilité en quelques années. L'impact de cette démarche sur la fréquentation des festivals par les personnes en situation de handicap est évalué au travers d'études réalisées par des experts indépendants. En 2023, le soutien de Malakoff Humanis a permis à 11 000 personnes en situation de handicap de participer à l'un des festivals soutenus par le Groupe.

L'étude montre également que le nombre de personnes en situation de handicap accueillies a augmenté dans **77%** des festivals accompagnés par Malakoff Humanis. **84%** des organisateurs déclarent par ailleurs avoir changé de regard sur l'importance de l'accessibilité, en particulier pour les personnes malentendantes, malvoyantes et/ ou atteintes de handicaps invisibles. **92%** disent avoir gagné en autonomie sur ce sujet globalement, et **85%** ont amélioré l'accessibilité des contenus culturels. Enfin, la part des festivals qui allouent un budget spécifique à l'accessibilité a fortement augmenté depuis que Malakoff Humanis les accompagne, passant de 38% en à 92%.

« L'accès à la culture est un droit fondamental pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants. Les événements culturels, et notamment les festivals, constituent une formidable opportunité de socialisation. Nous accompagnons les festivals depuis 2015 et nous nous réjouissons de voir que les personnes en situation de handicap sont chaque année plus nombreuses à y participer. En 2024, nous soutenons 20 festivals, tous sont des structures associatives, et certains d'entre eux initient cette année cette démarche qui, nous l'espérons, deviendra incontournable. », déclare **Pascal Andrieux, directeur général de la Fondation Malakoff Humanis Handicap et directeur de l'engagement sociétal et du Mécénat du Groupe.**

³ GoGoGood accompagne les entreprises dans la mise en place d'expériences responsables. En rendant plus accessible l'engagement écologique et solidaire, GoGoGood propose aux entreprises des projets d'intérêt général pour enrichir leur plan d'actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

- Réperkusound : 29, 30 et 31 mars 2024
- Papillons de Nuit : 17, 18, 19 mai 2024
- Les Nuits de Fourvière : 30 mai au 25 juillet 2024
- We Love Green : 31 mai, 1er et 2 juin 2024
- Marsatac : 14 au 16 juin 2024
- La Rue des Artistes : 14 au 16 juin 2024
- Garorock : 27 au 30 juin 2024
- Hellfest : 27 au 30 juin 2024
- Solidays : 28 au 30.06
- L'Offrande musicale : 29 juin au 14 juillet 2024
- Ardenn'Rock : 6 et 7 juillet 2024
- Les Eurockéennes : 4 au 7 juillet 2024
- Les Déferlantes : 10 au 14 juillet 2024
- Les Vieilles Charrues : 11 au 14 juillet 2024
- Jazz In Marciac : 18 juillet au 4 août 2024
- Festival Interceltique de Lorient : 12 au 18 août 2024
- Woodstower : 29 août au 1er septembre 2024
- Foire en Scène : 30 août au 9 septembre 2024
- La Poule des Champs : 13 au 14 septembre 2024
- Nancy Jazz Pulsations : 5 au 19 octobre 2024

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30
elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE CONSEIL

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58
huguesschmitt@primatice.com
 Gonzague de Varax : + 33 7 88 96 41 86
gonzaguedevarax@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,7 Mds€ de fonds propres, 414 000 entreprises clientes en Assurance et en Epargne et plus de 9 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 42,2 Mds€ d'allocations à 6,3 millions d'allocataires, et gère les cotisations de 601 000 entreprises et plus de 7 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2023, le Groupe a consacré 201 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

À propos de la Fondation Malakoff Humanis Handicap

Illustration de l'engagement historique de Malakoff Humanis en faveur du handicap, la Fondation Malakoff Humanis est aussi l'une des rares fondations d'entreprise exclusivement dédiées au handicap. Créée en 2013 pour promouvoir l'accès à l'emploi et à la santé, elle a depuis élargi son champ d'intervention au sport et à la culture.

La volonté de la Fondation est de répondre aux besoins non couverts des personnes en situation de handicap, en complément des actions menées par les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs. Depuis 2013, 210 projets ont ainsi été accompagnés. Pour poursuivre et amplifier son action, la Fondation Malakoff Humanis Handicap porte en 2024 sa dotation annuelle à 5 M€, soit 25 M€ pour les 5 prochaines années.

www.fondationhandicap-malakoffhumanis.org